



CP-2019-2020 : 1^{er} octobre 2019
Date d'adoption : 3 décembre 2019

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP, TENUE LE 1^{ER} OCTOBRE 2019, À LA SALLE KAMOURASKA DU CENTRE DE SERVICES DE RIVIÈRE-DU-LOUP, À 19 H 30.

Étaient présents :

Nom	Statut	Conseil d'établissement des écoles
Dany Dupuis	Représentant	Moisson-d'Arts, La Chanterelle, Notre-Dame-du-Sourire et Riou
Annie Lévesque	Substitut	Moisson-d'Arts, La Chanterelle, Notre-Dame-du-Sourire et Riou
Valérie Beaulieu	Substitut	Vents-et-Marées et Desbiens
Isabelle Caillouette	Représentante	Roy et Joly
Jovette Levasseur Rousseau	Représentante	Internationale Saint-François-Xavier
Alexis Darisse	Substitut	Notre-Dame-du-Portage et Les Pèlerins
Marie-Josée Simard	Substitut	Lanouette
Annie Martin	Substitut	Hudon-Ferland, Sainte-Hélène et Saint-Louis (Saint-Joseph)
Émilie Laurendeau	Représentante	Sacré-Cœur
Magali Émond, présidente	Représentante et Représentante	de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante polyvalente La Pocatière
Marie-Lyne Cayouette	Représentante	secondaire de Rivière-du-Loup
Maryse Pelletier	Représentante	secondaire Chanoine-Beaudet

Étaient également présents :

Héloïdie Dionne, secrétaire d'assemblée
Claude Beaulieu, invité – Commissaire-parents EHDAA
Stéphanie Douay, invitée

Étaient absents :

Conseil d'établissement des écoles : Monseigneur-Boucher, Saint-Louis (Kamouraska) et Saint-Bruno
Saint-Philippe, Notre-Dame et J.-C.-Chapais
des Vents-et-Marées, de la Pruchière et de l'Amitié
Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté
d'adaptation ou d'apprentissage

Étaient sans représentation :

Conseil d'établissement des écoles : des Vieux-Moulins et Saint-Modeste
La Croisée I et II

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM (À 19 H 30)

Après constatation du quorum, la présidente ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

1.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 1^{ER} OCTOBRE 2019

CP-2019-10-1111

IL EST PROPOSÉ par Jovette Levasseur Rousseau et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le projet d'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale du 1^{er} octobre 2019
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance du 3 septembre 2019
- 1.4 Formulaire de consentement à la communication des renseignements personnels

2. DOSSIERS DE DÉCISION

- 2.1 Révision de la procédure d'élection
- 2.2 Nomination d'un Comité d'élection
 - 2.2.1 : Président d'élection
 - 2.2.2 : Secrétaire d'élection
 - 2.2.3 : Scrutateurs
- 2.3 Élections (voir Annexe 1)
- 2.4 Nomination des parents du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)
- 2.5 Conférence – Mars 2020

3. DOSSIERS D'INFORMATION

- 3.1 Révision des règles de Régie interne
- 3.2 Formulaire de réclamation des dépenses
- 3.3 Dossiers de correspondance
- 3.4 Calendrier de consultations 2019-2020

4. DOSSIERS DIVERS

5. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET PROCHAINE RENCONTRE

Le mardi 5 novembre 2019, à Saint-Pascal

1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 SEPTEMBRE 2019

CP-2019-10-1112

IL EST PROPOSÉ par Isabelle Caillouette et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le procès-verbal de la séance du 3 septembre 2019 soit adopté tel qu'il a été présenté.

1.4 FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À LA COMMUNICATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Madame Magali Émond informe que le formulaire de consentement à la communication des renseignements personnels est généralement rempli lors de l'assemblée générale de parents. Les directions transmettront ces formulaires à Héliodie lorsqu'ils seront remplis et signés.

2. DOSSIERS DE DÉCISION

2.1 RÉVISION DE LA PROCÉDURE D'ÉLECTION

Madame Magali Émond énumère la liste des postes qui sont en élection cette année. Pour chaque poste, elle explique le rôle et répond aux questions.

Elle explique la procédure d'élection prévue aux Règles de régie interne du comité de parents. Elle mentionne que pour pouvoir être nommés aux postes électifs prévus à la *Loi sur l'instruction publique* les membres doivent avoir été désignés comme représentant lors de l'assemblée générale annuelle de leur école et ne pas être un(e) employé(e) de la commission scolaire.

2.2 NOMINATION D'UN COMITÉ D'ÉLECTION

CP-2019-10-1113

2.2.1 PRÉSIDENT D'ÉLECTION

IL EST PROPOSÉ par Magali Émond et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE Héliodie Dionne agisse comme présidente d'élection.

CP-2019-10-1114

2.2.2 SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

IL EST PROPOSÉ par Magali Émond et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE Héliodie Dionne agisse comme secrétaire d'élection.

CP-2019-10-1115

2.2.3 SCRUTATEURS D'ÉLECTION

IL EST PROPOSÉ par Magali Émond et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE Annie Lévesque et Valérie Beaulieu agissent comme scrutateurs d'élection.

2.3 ÉLECTIONS

Selon l'Annexe 1, les postes électifs vacants prévus à la Loi sur l'instruction publique (145 LIP et 190 LIP), ainsi que les postes électifs vacants prévus aux règles de régie interne sont débattus.

Avant l'élection à chaque poste, le président d'élection rappelle les rôles et responsabilités reliés audit poste.

Postes électifs prévus à la Loi sur l'instruction publique (mandat de 2 ans)

Commissaire-parent – ordre d'enseignement primaire : en élection

Élue en 2018-2019.

Commissaire-parent – ordre d'enseignement secondaire : en élection

Élue en 2018-2019

Commissaire-parent – EHDAA : en élection

Élu en 2018-2019.

Poste électif prévu à la Loi sur l'instruction publique (mandat de 1 an)

CP-2019-10-1116

Présidence

La présidente d'élection ouvre la période de mise en candidature.

Les personnes suivantes sont proposées comme candidats :

- Marie-Lyne Cayouette
- Magali Émond

La présidente d'élection ferme la période de mise en candidature.

Magali Émond accepte sa mise en candidature, l'autre candidate la refuse.

La présidente d'élection déclare Magali Émond élue au poste de présidente du comité de parents.

Postes électifs prévus aux Règles de régie interne (mandat de 1 an)

CP-2019-10-1117

Vice-présidence

La présidente d'élection ouvre la période de mise en candidature.

Les personnes suivantes sont proposées comme candidats :

- Marie-Lyne Cayouette

- Isabelle Caillouette
- Dany Dupuis

La présidente d'élection ferme la période de mise en candidature.

Danny Dupuis accepte sa mise en candidature, les autres candidates la refuse.

La présidente d'élection déclare Dany Dupuis élu au poste de vice-président du comité de parents.

CP-2019-10-1118

Secrétaire-trésorier

La présidente d'élection ouvre la période de mise en candidature.

Les personnes suivantes sont proposées comme candidats :

- Marie-Lyne Cayouette

La présidente d'élection ferme la période de mise en candidature.

En présence d'une seule candidature, la présidente d'élection déclare Marie-Lyne Cayouette élue au poste de secrétaire-trésorière du comité de parents.

CP-2019-10-1119

Délégué(e)s FCPQ (un(e) délégué(e) avec droit de vote et un(e) délégué(e) sans droit de vote)

La présidente d'élection ouvre la période de mise en candidature.

Les personnes suivantes sont proposées comme candidats :

- Jovette Levasseur Rousseau
- Dany Dupuis

La présidente d'élection ferme la période de mise en candidature.

En présence d'une seule candidature pour chaque poste, la présidente d'élection déclare Dany Dupuis élu au poste de délégué de la FCPQ – avec droit de vote;

Elle déclare Jovette Levasseur Rousseau élue au poste de déléguée de la FCPQ – sans droit de vote.

CP-2019-10-1120

Délégué(e) et substitut au comité consultatif du transport

La présidente d'élection ouvre la période de mise en candidature.

Les personnes suivantes sont proposées comme candidats :

- Marie-Lyne Cayouette

- Jovette Levasseur Rousseau

La présidente d'élection ferme la période de mise en candidature.

En présence d'une seule candidature pour chaque poste, la présidente d'élection déclare Marie-Lyne Cayouette élue au poste de déléguée au comité consultatif du transport;

Elle déclare Jovette Levasseur Rousseau élue au poste de substitut au comité consultatif du transport.

CP-2019-10-1121

Agent(e) de communication

La présidente d'élection ouvre la période de mise en candidature.

Les personnes suivantes sont proposées comme candidats :

- Émilie Laurendeau

La présidente d'élection ferme la période de mise en candidature.

En présence d'une seule candidature, la présidente d'élection déclare Émilie Laurendeau élue au poste d'agente de communication du comité de parents.

2.4 NOMINATION DES PARENTS DU COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (CCSEHDAA)

CP-2019-10-1122

Monsieur Claude Beaulieu, membre du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, explique le processus qui a mené à la proposition des personnes transmises par ce comité.

Après échanges, **IL EST PROPOSÉ** par Isabelle Caillouette et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE les personnes suivantes soient désignées pour siéger au CCSEHDAA pour l'année 2019-2020, à savoir :

Secteur de La Pocatière

- Catherine Ouellet, École polyvalente La Pocatière
- Dany Tremblay, École Sacré-Cœur (substitut)

Secteur de Saint-Pascal

- Chantal Duval, École Monseigneur-Boucher (poursuite de mandat)
- Jessica Paradis, École Monseigneur-Boucher (poursuite de mandat)

Secteur de Rivière-du-Loup

- Hélène April, École Lanouette (poursuite de mandat)
- Claude Beaulieu, École La Croisée (poursuite de mandat)

- Patricia Dionne, École internationale Saint-François-Xavier (poursuite de mandat)
- Michaël Michaud, École Saint-Modeste (poursuite de mandat)
- Valérie Pelletier, École internationale Saint-François-Xavier (poursuite de mandat)
- Annie Roy, École secondaire de Rivière-du-Loup
- Sheila Sénéchal, École Saint-Modeste (poursuite de mandat)

SUIVI : Transmission de la résolution aux Services éducatifs jeunes.

2.5 CONFÉRENCE – MARS 2020

Madame Magali Émond propose l'idée suivante pour l'offre d'une conférence aux parents cette année :

En lien avec la *Semaine de l'action bénévole*, le comité de parents achèterait deux billets par conseil d'établissement pour la conférence « La recharge » donnée par Josée Boudreault, Louis-Philippe Rivard, Marc Gervais et Chantal Lacroix. Cette conférence a lieu le samedi 28 mars 2020, à 19 h, à l'Hôtel Universel.

Les membres sont en accord avec la proposition. Il mandate le comité exécutif pour travailler sur les modalités et la planification de la soirée.

SUIVI : Retour en novembre.

3. DOSSIERS D'INFORMATION

3.1 RÉVISION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Madame Magali Émond informe les membres que les Règles de régie interne se retrouve sur le site Internet du comité de parents. Une révision de celles-ci sera faite par le comité exécutif.

Des copies seront distribuées lors de la rencontre de novembre.

3.2 FORMULAIRE DE RÉCLAMATION DES DÉPENSES

Madame Magali Émond informe les membres que les formulaires de réclamation des dépenses (version électronique et papier) se retrouvent sur le site Internet du comité de parents.

3.3 DOSSIERS DE CORRESPONDANCE

Madame Magali Émond informe les membres qu'elle a reçu une lettre de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) concernant l'annonce de 17 webinaires durant l'année scolaire 2019-2020 sur des sujets liés à l'implication parentale. Cette liste de formation se retrouve sur le site Internet de la FCPQ.

3.4 CALENDRIER DE CONSULTATION 2019-2020

Madame Magali Émond informe que le calendrier de consultation 2019-2020 a été inséré sur le site Internet du comité de parents. Des copies sont disponibles pour les personnes qui ne l'ont pas reçu lors de la dernière rencontre.

Ce document a pour but d'informer des différentes consultations qui ont lieu durant l'année scolaire.

4. DOSSIERS DIVERS

Il n'y a aucun dossier divers lors de cette rencontre.

5. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

CP-2019-10-1123

IL EST PROPOSÉ par Magali Émond et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE la séance soit levée à 21 h 10.

Prochaine rencontre : Le mardi 5 novembre 2019, à 19 h 30, à Saint-Pascal.

Hélodie Dionne, secrétaire d'assemblée

Magali Émond, présidente